



Modernisez et Optimisez vos Système de Mobilité

ACTOLL développe des solutions innovantes au service de la mobilité dans les domaines du transport public et autoroutier.

Aujourd'hui ACTOLL commercialise les offres « T-Smart », une billettique complète en mode ID Centric, et « PayBill » une solution de paiements en mode SaaS certifiée «Service Provider Level 1 » à la norme PCI DSS 3.2.1.

La solution T-Smart est déployée à ce jour sur une quarantaine de réseaux en France (Métropole et Outre-Mer) pour des parcs allant de 5 à 400 véhicules.

Elle est la seule solution en France avec autant de références dans l'utilisation de la carte bancaire en tant que titre de transport avec les réseaux Amelys (Montargis), Car Jaune (St-Paul), Mobigo (Région Bourgogne), Taneo (Nevers), Vbus (Vesoul), Bibus (Brest), TLP (Tarbes-Lourdes), Linéad (Dreux), TUC (Cambrai), Alliance (Auch), et bientôt Libéo (Brive).

En plus des équipements classiques (pupitres conducteur, valideurs, portables de contrôles) la solution prévoit également de nombreuses options abordables comme le post-paiement ou une boutique en ligne incluant l'inscription avec fourniture de justificatifs ou le rechargement de titres.

Une solution complète qui permet tous niveaux d'interopérabilité, la fourniture de valideurs de quai ou encore de distributeur de titres.

Cette année ACTOLL innove encore avec son terminal mobile « tout en un » permettant :

- La vente de titres de transport en embarqué,
- L'impression des titres et reçus,
- Le contrôle et la verbalisation,
- Le paiement par carte bancaire avec et sans contact.

Depuis début juillet 2021, les agents de train des Chemins de Fer de la Corse peuvent vendre avec la solution ACTOLL des titres OD (Origine-Destination) pour les grandes lignes, ainsi que des titres « navette » et « suburbain ».

ACTOLL accompagne ses clients depuis la réalisation des applications jusqu'à la fourniture de services haute disponibilité, leur exploitation 24/7 et la maintenance associée.

Venez nous rencontrer stand K13 pour découvrir nos nouveaux matériels comme le distributeur automatique de titres ou la borne à quai.